

TROUBADOURS EUROPÉISTES... POUR UNE «BONNE CONSTITUTION EUROPÉENNE»...

La C.G.T.F.O par la déclaration de sa Commission Exécutive Confédérale du 4 mars 2004 appelle les travailleurs à manifester le 3 avril sur «*des revendications claires et déterminées répondant (aux) inquiétudes et attentes des salariés*». Fort bien. Attitude conforme aux résolutions du Congrès, au moins en apparence, «*pieuse*», c'est-à-dire fidèle, et comme telle, respectable, au moins en apparence pour les militants et les syndicats.

Mais personne, ni avenue du Maine, ni ailleurs, n'ignore que ces manifestations ont été décidées par la commission Exécutive de la CES des 4 et 5 décembre 2003 avec pour mot d'ordre «*pour une nouvelle Constitution Européenne*», et que ce mot d'ordre n'est pas celui de Force-Ouvrière, même si son congrès a été soigneusement conduit à éviter ce débat.

Face à cet appel troublant, la question se pose: attitude pieuse ou faussement dévote? Et vis-à-vis de qui? De la CES ou des syndicats de la CGT-FO, ou des deux?

Troubadours européistes

La CES et les syndicalistes rassemblés n'ont cure quant à eux de ces raffinements byzantins et laissent volontiers la CGT-FO faire ses acrobaties.

Noyés dans les cortèges «*festifs*» emmenés par les troubadours européistes du syndicalisme rassemblé CGT, CFDT, CFTC, UNSA, les travailleurs seront bien incapables de discerner le subtil positionnement de la CGT-FO et ceux qui auront la mauvaise idée de se mettre sous les banderoles FO le 3 avril prochain auront l'impression de ne pas manifester en faveur de l'Europe qui saccage leurs emplois et leurs conquêtes sociales, et pourtant ils le feront.

Ainsi, le tour sera joué, ou plutôt les travailleurs seront joués, et l'imposture sera complète.

Mais dans cette tartufferie, quel est le vrai visage de la CGT-FO? Où est le vrai, le faux? Bien malin qui saurait le dire. Sans y regarder de trop près, chacun peut y trouver son compte, voir un oriflamme là où il n'y a qu'un oripeau et se faire prendre au piège du rassemblement, du consensus, ce poison de la démocratie...

L'Empire contre la démocratie

Cette Europe des 6, des 12, des 15, des 25, est un empire, et, par définition, démocratie et empire sont opposés....

La CGT-FO n'est pas aveugle mais elle ferme les yeux pour ne pas voir la réalité: dans un tel empire européen, qui plus est chapitré par l'Église catholique, apostolique et romaine, il n'y a pas de place pour des organisations, partis ou syndicats, libres c'est-à-dire non intégrés...

C'est pourquoi l'urgence est au réveil, probablement douloureux pour beaucoup, mais salutaire pour l'organisation. La résistance commence souvent par des actes très symboliques. Le 3 avril, les militants, y compris les responsables, ont sans doute mieux à faire qu'aller brader l'organisation sous les bannières virtuelles de la CES.

En tout état de cause, le souverain, c'est la classe ouvrière. Sans doute saura-t-elle, une fois Tartuffe démasqué, tirer le syndicalisme de ce mauvais pas et se sauver elle-même avant le baisser de rideau. Mais le temps presse.

Pierre FERME.

DU CÔTÉ DU 4ème REICH... POUR UNE BONNE CONSTITUTION...

«A la différence des syndicats nationaux, l'évolution de la C.E.S. ne relève pas de la lutte des classes, mais de l'institutionnalisation de la politique européenne ».

Emilio Gabaglio.

Secrétaire général de la C.E.S. de 1991 à 2003.

A l'appel de la C.E.S., des manifestations auront lieu le 3 avril prochain sur tout le territoire du «*Saint-Empire Romain Germanique*». Comme on le sait, l'Europe ce sont des millions de chômeurs, des milliers d'êtres humains «*sous le seuil de la pauvreté*». Mais c'est aussi des milliers d'Euros pour l'entretien d'une bureaucratie de plus en plus totalitaire. En un mot, l'Europe c'est pauvreté et misère, plus, il est vrai, l'Abbé Pierre et Coluche!!! Au récent Congrès des syndicats de la C.G.T.F.O., nombreux furent les militants pour dénoncer la nature, le rôle et la place de la C.E.S., instrument du syndicalisme rassemblé. Malgré la volonté des militants, le Bureau Confédéral de la C.G.T.F.O. appelle au 3 avril. Mais les militants de la C.G.T.F.O. ne sont ni des staliniens ni des soldats du Pape et leur organisation, aujourd'hui encore, est fondée sur le Fédéralisme.

Nombreuses seront les organisations confédérales, Syndicats, Unions départementales et Fédérations qui refuseront de participer aux manifestations «*unitaires*» organisées sur ordre de Bruxelles.

Alexandre HÉBERT.

APPEL DE LA C.E.S. (18 décembre)

La C.E.S. invite donc tous ses affiliés et Fédérations syndicales nationaux à organiser les 2 et 3 avril 2004 dans toute l'Europe des campagnes médiatiques exposant notre attitude en faveur d'une Europe sociale forte afin d'équilibrer le marché unique et de contribuer à une unification réussie de l'Europe.

Nous voulons que des millions de personnes participent à ces actions des 2 et 3 avril 2004. Nous devons influencer la réflexion des gouvernements, des entreprises et de tous les citoyens. Nous devons affirmer publiquement nos revendications en faveur de:

- plus de solidarité et de justice,
- plus de cohésion sociale, d'égalité et de tolérance
- un modèle social européen fort,
- une Constitution à orientation sociale.

Communiqué de la C.E. CONFÉDÉRALE (4 mars)

Fidèle à sa conception de l'internationalisme, soucieuse de conserver sa liberté de comportement, partisane d'un syndicalisme revendicatif en Europe, la Commission Exécutive de la C.G.T.FORCE-OUVRIERE souligne que seules des revendications claires et déterminées, répondant à ces inquiétudes et attentes des salariés, doivent justifier les actions du 3 avril 2004.

Pour FORCE-OUVRIERE, ces revendications seront basées sur l'augmentation des salaires, la défense des régimes de protection sociale collective et des services publics, la lutte contre la précarité et le chômage, le respect du droit de grève et l'acquisition d'un droit social européen respectueux des acquis nationaux.

RÉACTIONS MILITANTES

De Marc HÉBERT, Secrétaire Général de l'Union Départementale F.O.29.

A Jean-Claude MAILLY Secrétaire Général de la C.G.T.F.O.

Brest, le 5 mars 2004,

Cher camarade,

Nous venons de prendre connaissance de la résolution de la Commission Exécutive du 4 mars 2004. En ce qui concerne l'action du 3 avril 2004, nous constatons que la rédaction est un exercice de style méritoire: véritable chef d'œuvre de la langue de bois. Avec de telles positions, les salariés et responsables syndicaux auront bien du mal à comprendre la position de la confédération. Ce communiqué sous l'apparente exigence de revendications claires et déterminées n'est en fait qu'une étape de plus vers l'intégration du «*TOUS ensemble avec nos différences*» si chère aux tenants du syndicalisme rassemblé. Aucun mot pour signaler que

les véritables mobiles de cette manifestation, ceux de la CES sont : pour la mise en place d'une constitution européenne. A notre connaissance, le congrès n'a pas pris position dans ce sens, bien au contraire, il a réaffirmé son attachement à la République une et indivisible... En ce qui concerne l'Union Départementale FO 29, non seulement nous ne participerons à aucune action, manifestation ou rassemblement festif mais de plus, nous condamnons cette position en eau de boudin.

Avec nos amitiés syndicalistes les plus sincères mais également les plus déterminées et en toute indépendance.

De Marc HÉBERT, Secrétaire Général de l'Union Départementale F.O. 29

Aux Camarades de L'Union Départementale F.O. 29

Brest, le 10 mars 2004,

Chers camarades,

Nous venons d'être sollicités par la C.G.T. pour une réunion de préparation d'une manifestation de la CES le 3 avril prochain. Lors du Congrès de l'U.D. de décembre, nous avons marqué notre très forte «réserve», c'est peu dire vis-à-vis de la CES.

Lors du congrès confédéral, de nombreux camarades sont montés à la tribune pour demander à la Confédération de se démarquer de la CES.

La CES organise une manifestation les 3 et 4 avril pour demander la mise en place de la Constitution Européenne.

Vous constaterez que cette demande n'est absolument pas abordée dans les appels, et de la C.G.T. et même, de la confédération (qui joue le service minimum, en effet ni l'U.D. de Paris, Marseille, Bordeaux, Nantes, etc...ne participerons à ces actions).

En ce qui concerne l'U.D.F.O. 29, nous ne participerons pas non plus. En conséquence, nous vous invitons à revoir les plus expresses réserves vis-à-vis des sollicitations de la CGT et autres.

Amitiés syndicalistes.

INTERVENTIONS AU 20ème CONGRÈS DE LA C.G.T.F.O.

Marc HÉBERT (Finistère)

Ce Congrès, comme tous ceux d'ailleurs de la C.G.T.F.O. est placé sous le signe de l'indépendance. Indépendance, j'écris ton nom. Marc Blondel et de nombreux intervenants nous ont exposé les conséquences de la guerre économique, la guerre sociale, la guerre...tout court.

Après le libéralisme made in USA, vient le temps du nouveau libéralisme capitalo-communiste made in China présente comme inéluctable, mal nécessaire...

Seule l'action nous permettra de progresser contre ce système. L'action, donc l'organisation des salariés. Il nous faut organiser la résistance par la syndicalisation, sur nos orientations, sur la base de l'indépendance.

Dans ce monde totalitaire, ayons le courage de nous exprimer librement ayons le courage de nous démarquer, ayons le courage de refuser l'amalgame, le prêt à porter du syndicalement correct véritable camisole de force antisociale, par exemple, en refusant: la signature en juillet 2001 sur le dialogue social, les signatures sur des bases floues voire équivoques, comme en janvier 2003 dans le cadre de la défense des retraites, avec la CFDT, signer à ce niveau avec la CFDT, n'est-ce pas une erreur?, de recommencer en 2004 avec les mêmes dans le cadre de la défense de la Fonction Publique, n'est-ce pas une erreur? A ce point de mon intervention, il est temps de se poser la question, celle que beaucoup d'entre vous se posent. Que faisons-nous au sein de la CES (Confédération Européenne des Syndicats), structure qui s'associe, appuie, amplifie les contres-réformes organisées par l'Union Européenne, contre-réforme que nous condamnons unanimement tant au niveau constitutionnel (destruction de la République et de la Fonction Publique) qu'au niveau social (destruction de tous nos systèmes de protection sociale collective).

Il nous faut garder notre identité contre vents et marées, garder notre clarté dans nos positions, être ainsi repérable par tous les salariés. C'est pourquoi, je le répète, il nous faut absolument éviter d'apposer notre signature dans des protocoles plus ou moins flous.

Il faut réfléchir, «sachant que, parfois, il vaut mieux partir sur un désaccord» et développer des actions de contestation. Et puis, à tous ceux qui benoîtement nous content les mérites de la CES, je les invite ardemment à lire le livre de Emilio Gabaglio qui raconte son expérience de Président à la CES. Il n'a rien à envier à Emmanuel Mounier, fondateur du personnalisme et avant-gardiste du «syndicalisme» néo-chrétien de la CFDT et de la revue *ESPRIT*. Cette lecture vaut tous les discours que je pourrais tenir à la tribune, vous

vous rendez compte que la condamnation de la CES émise par les camarades à cette tribune et hors de cette tribune est tout à fait justifiée et que la théorie de la présence a ses limites. La CES ne serait-elle pas à l'Europe de Maastricht ce que le Sénat économique était au projet du Général de Gaulle en 1969. Il est donc nécessaire et indispensable que notre résolution générale, sur la base de l'indépendance syndicale, dans le droit fil de la vieille CGT de la Charte d'Amiens, mandate la Confédération C.G.T.F.O. pour qu'elle prenne toutes dispositions pour modifier l'orientation et la base même de la C.E.S.

Pierre JAMET (Côtes d'Armor)

La réforme du dialogue social, présentée par Raffarin-Fillon se transforme par un véritable monologue social. Dans le droit fil de la modification constitutionnelle et sous l'impulsion de Bruxelles et des politiques ultra libérales anglo-saxonnes et, bien entendu, du patronat qui exigent «*plus de flexibilité dans le droit du travail*», le gouvernement impose un texte qualifié par Fillon de projet plus important que la réforme des retraites. C'est peu dire sur les dangers qui nous attendent.

Concernant la Confédération Européenne des Syndicats:

Nous avons bien entendu Marc Blondel sur ce sujet et pris bonne note des intentions de la Confédération d'œuvrer pour que la CES retrouve un axe d'actions de défense des intérêts des travailleurs. Ce n'est pas suffisant. A l'issue d'un débat, les syndicats des Côtes d'Armor ont soutenu et approuvé une motion concernant la Confédération Européenne des Syndicats. En effet, «*considérant les positions de la CES régulièrement en contradiction, quand elles ne sont pas franchement hostiles aux revendications et aux aspirations exprimées par les salariés, considérant son rôle ouvertement affiché de co-législatrice avec la commission et le patronat européen des directives européennes qui visent dans le cadre de la régionalisation, notamment, à se substituer aux législations nationales et à remettre en cause le Code du Travail, les conventions collectives nationales et le statut de la Fonction Publique. En conséquence, nous demandons que la Confédération confirme, en se désaffiliant de la CES, son attachement indéfectible à l'indépendance syndicale, telle qu'elle est formulée par la Charte d'Amiens*».

Bien d'autres sujets mériteraient d'être abordés. J'aurai voulu m'arrêter plus longuement sur l'emploi, au-delà de l'accord sur la formation professionnelle qui nous a fortement secoué, sur la laïcité, sur la réforme de la Constitution. Ces sujets ont été repris par d'autres intervenants et nous nous retrouvons dans leurs propos.

J'aurai souhaité revenir sur les élections prud'homales de 2002 et les résultats que l'on connaît. Même si on peut dire que nous ne sommes pas des machines à élection, force est de reconnaître que dans un système démocratique, il n'y a pas trente six moyens de justifier de sa représentativité.

Pour conclure, le chômage mine tout: les revendications salariales, la consommation, les recettes de la protection sociale collective, il augmente la précarisation. Bref, c'est un véritable fléau qu'il faut combattre par tous les bouts.

Alors, à côté de nos revendications à affirmer, il est aussi nécessaire de tout mettre en œuvre pour que l'organisation dispose des moyens modernes et efficaces pour affronter ces joutes électorales. La représentativité qui en découle pèse sur la crédibilité pour les négociations futures.

Nous devons le faire sans rien renier de notre histoire, sans rien renier de nos valeurs et de nos principes qui ont fait Force-Ouvrière. Syndicat libre et indépendant nous sommes, syndicat libre et indépendant nous resterons. Dans la tolérance, dans la cohérence et la cohésion, poursuivons.

Vive la C.G.T.FORCE-OUVRIERE

Actualité oblige, nous sommes contraints de reporter au prochain numéro la publication de la chronique de Marc PREVOTEL: «*EN VRAC*», ainsi qu'une note de lecture de Christophe BITAUD. Ils voudront bien nous en excuser.

20ème CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE LA C.G.T.F.O. (52ème Congrès National Corporatif)...

C'est très certainement un des plus importants congrès de la C.G.T.F.O. Non seulement parce que Marc Blondel ne renouvelait pas son mandat, mais parce que, et surtout, les résolutions discutées et votées, constituent un point d'appui considérable pour les militants et les adhérents des syndicats de la C.G.T.F.O., donc pour la classe ouvrière. Dans une période caractérisée depuis de nombreuses années par la volonté clairement affirmée de l'Union Européenne et des gouvernements à ses ordres, de vassaliser le mouvement ouvrier, au moment où le principe chrétien totalitaire de subsidiarité devient la règle constitutionnelle en

France et en Europe pour l'organisation de la société dans tous les domaines, et à tous les niveaux, il est d'une importance capitale que des milliers de responsables syndicaux fassent clairement la différence entre le syndicat et la «*société civile et les O.N.G.*» Il est non moins important qu'ils refusent de considérer le syndicat comme un «*corps intermédiaire*» ou une «*avant garde éclairée*», et qu'ils déclarent vouloir «*préserver sa liberté de comportement, contradictoire par nature à son intégration dans les mécanismes de cogestion, colégislation, codécision, ou son institutionnalisation*».

La Constitution Européenne

Par rapport au projet de Constitution européenne, il faut apprécier positivement la référence à 1969... «*S'il s'avérait que sa rédaction finale comportait des éléments contradictoires attentatoires à la liberté syndicale, entraînant de fait l'intégration? ... La C.G.T.F.O. saurait comme en 1969, prendre publiquement, toutes ses responsabilités*». Étant bien entendu que nous sommes nombreux, à la C.G.T.F.O. et dans d'autres centrales à considérer que c'est déjà le cas avec Maastricht et Amsterdam, et que le projet, pour l'instant en retrait, contient tous les éléments en question.

Par rapport à la C.E.S., on peut certes considérer que les résolutions ne sont pas suffisamment explicites, trop floues, dans le sens d'une opposition radicale affirmée, par rapport à cette institution subsidiaire de la Commission de Bruxelles. Au-delà de la position du tout ou rien, il faut mesurer la progression très importante de la clarification nécessaire sur la nature et le rôle de cette organisation corporatiste.

Non seulement grâce à l'apport des interventions, nombreuses et toutes de haut niveau, mais aussi par l'accueil que leur réservaient la grande majorité des délégués. Il n'est pas exagéré de dire que sur cette question capitale pour l'indépendance syndicale, mais aussi - car tout est lié - pour les institutions républicaines et la démocratie par délégation, le congrès a marqué un tournant: est-ce à dire que tout est réglé? Bien sûr que non! C'est ainsi que par rapport à l'opération anti-ouvrière organisée par la CES le 3 avril 2004, illustrant une fois de plus la catastrophique orientation du «*syndicalisme rassemblé*», la position logique, découlant du congrès, est celle de la non participation à cette démonstration de soutien à la politique de régression sociale (et politique) décidée à Bruxelles.

Il faut aussi savoir évaluer comme il convient, c'est-à-dire très positivement, la position affirmée sur la laïcité institutionnelle, l'opposition à la loi anti-laïque Jospin de 1989, la revendication de l'abrogation de son article 10, ainsi que la référence aux circulaires de Jean Zay (1936-37) faite par Marc Blondel dans son rapport oral.

Le Congrès Confédéral de 1996 était porté par les événements de 1995. Je pense que l'on peut dire, sans tergiverser, que celui de 2004 l'a été par le mouvement de 2003, mais avec une dimension encore plus prononcée. Ce qui a fait l'objet de très nombreuses interventions, ce qui s'est traduit dans les discussions (animées, tant mieux!) au sein des commissions, et qui s'est finalement acté dans les résolutions, c'est la confirmation de l'idée qu'à l'ampleur de l'attaque doit correspondre une résistance et une contre-offensive elle aussi de grande ampleur. Ce qui ressort, sans aucune équivoque de ce congrès, c'est la réaffirmation de la nécessité, plus que jamais, d'un syndicalisme confédéré indépendant, c'est une analyse lucide de la situation dramatique dans laquelle est de plus en plus plongée la classe ouvrière, et donc la nécessité de l'action. Mais pas n'importe comment, pas sur n'importe quoi. Pas dans le cadre téléguidé d'un «*syndicalisme rassemblé*», dont plus personne ne peut douter de la pernicieuse nocivité, pour les intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière. Pas dans le cadre d'un «*accompagnement*» dont nous savons tous, y compris ses partisans, qu'il suppose, par définition, qu'on accepte les conditions imposées par ceux qui détiennent le pouvoir.

Syndicalisme rassemblé

Et, à propos de ce syndicalisme rassemblé, il est juste de souligner que tant dans les rapports présentés que dans les discussions qu'ils ont suscités, ainsi que dans les résolutions votées, la pérennité de l'existence de la C.G.T.F.O. est confirmée sans aucune ambiguïté. Car il est évident qu'il n'y a rien de commun entre le syndicalisme indépendant de la C.G.T.F.O. et le «*syndicalisme*» participatif de Bernard Thibault.

Certes, un congrès ne règle pas tout! Nul ne peut prétendre que la C.G.T.F.O. ne connaîtra pas de turbulences ... heureusement! Robert Bothereau, premier secrétaire général de la Confédération, disait «*qu'elle était la légion étrangère du syndicalisme*». Dans un souci évident de rassemblement, fort légitime, l'écrasante majorité des légionnaires présents à Villepinte ont voté les résolutions. Nous avons cependant

noté le silence assourdissant de quelques uns de ces légionnaires à qui nous ne prétendons pas attribuer la formule «*qui ne dit mot consent*». Nous savons bien, aussi, que les pressions vont continuer, s'accroître pour faire basculer la C.G.T.F.O. dans le camp de la servilité à l'Europe corporatiste. Mais, ce que nous savons aussi, c'est que la classe ouvrière, représentée à Villepinte, ne laissera pas faire. Et ce congrès de 2004 marque un moment extrêmement important dans l'organisation de la résistance à la Contre-Révolution.

Autrement dit, la lutte des classes continue. Mais qui peut en douter ?.

Jo SALAMERO.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 25 euros. Abonnement de soutien: 35 euros.

Verser à: Mme PESTEL-HEBERT - CCP 515-14 C Nantes

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Directeur de publication: Alexandre HEBERT
